

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 4-2024

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par le soussigné, Bastien Gaudet, greffier de la Ville, de ce qui suit :

QUE, lors d'une séance du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 6 mai 2024, ledit conseil a adopté le règlement numéro 4-2024 relatif aux colporteurs et aux commerçants itinérants;

QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal et sur le site Internet de la Ville de La Pocatière;

QUE ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à La Pocatière ce 8 mai 2024.

Bastien Gaudet
Greffier